

**DÉPARTEMENT**  
MOSELLE  
**COMMUNE**  
LIXHEIM

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2024**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal : 15  
En exercice : 14  
Présents : 12  
Qui ont pris part aux délibérations : 12

**DATE DE LA  
CONVOCATION**  
05/11/2024

**DATE D'AFFICHAGE  
DES DELIBERATIONS**  
18/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois de novembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur **UNTEREINER Christian, Maire**.

**Membres présents** : Mmes MEHLINGER Bernadette, BELLOT Chloé, CAVALLERO Véronique, CHEDOZ Marlyse et KOETHE Pascale, MM. MEHLINGER Jean Paul, LEOPOLD Vincent, MAZERAND Ludovic, PIERRE Laurent, PIN Eddy et SCHREINER Mathieu.

**Absents excusés** : Mme BANNIER-COLLIGNON Florence et REBY Dimitri.

**Absents non excusés** : Néant

## Quorum

Au vu de l'appel nominal, le quorum, fixé à 8 élus présents, est atteint.

### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, un secrétaire de séance est nommé par le conseil municipal en début de chaque séance.

Sur proposition de Monsieur le maire, après délibération et à l'unanimité des membres présents, Madame Marie-Christine HUBER est désignée.

### 2. Approbation de la dernière réunion du conseil

Monsieur le maire soumet au vote le projet de procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2024.

### 3 – Installation d'un distributeur de plats cuisinés

Monsieur le maire informe l'assemblée de sa rencontre avec Monsieur Franck STEINIGER, dirigeant du restaurant « Les P'tits Bonheurs » de Phalsbourg qui a sollicité la commune pour l'installation d'un distributeur de plats cuisinés.

Après échanges et différents lieux envisagés, la commune et le demandeur ont trouvé un accord pour une mise en place du distributeur sur le parking de covoiture Rue de l'Eglise.

Monsieur STEINIGER propose en plus du paiement de l'électricité, une redevance de 650 € HT (six cent cinquante euros hors taxe) par mois pour l'occupation du domaine public communal.

Il reviendrait à la charge de la commune le branchement ERDF.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, considérant que ce service serait une opportunité pour les lixins, :

- accepte ce projet selon les conditions décrites ci-dessus,
- charge le maire de faire toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet notamment pour le branchement ERDF et l'établissement d'une convention.

#### 4 – Transfert licence IV à la commune

Le maire rappelle au conseil municipal que la dernière licence IV, liée à l'ancien « Café restaurant », appartenant à la famille HUFFENUS est en vente.

Après différents échanges avec Monsieur Christophe HUFFENUS un accord a été trouvé sur la base d'une acquisition pour un montant de 5000€ (cinq mille euros)

Afin de conserver cette licence dans la commune, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide

- d'acquérir cette licence pour un montant de 5000 €,
- charge le maire de faire toutes les démarches nécessaires à ce transfert.

#### 5 – Projet photovoltaïque M. Laurent PIERRE – passage ENEDIS sur l'usoir communal

Le maire informe l'assemblée du projet de Monsieur Laurent PIERRE pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture sur les bâtiments agricoles situés section 2 n° 47 et n° 91.

Une déclaration préalable – N°05740724P0005 - a été déposée au nom du GAEC des Remparts par IHE ENERGIES.

Afin de réaliser ce projet, l'ENEDIS sollicite un accès empierré devant les parcelles section C n° 623 et 624 rue des Jardins où les coffrets électriques seront installés. Le coffret électrique étant situé de l'autre côté de la rue juste en face des terrains.

Monsieur PIERRE s'engage à effectuer lui-même les travaux (géotextile + cailloux) et à les prendre à sa charge.

Monsieur PIERRE ayant quitté la salle, et après discussion, l'assemblée émet un avis favorable à la demande de M. Laurent PIERRE et l'autorise à créer un accès empierré devant les parcelles section C n° 623 et 624. Les travaux seront à sa charge exclusive.

#### 6 – Projet sortie du conseil municipal année 2025

Le maire propose à l'assemblée une sortie à Paris en 2025 pour une visite du Sénat ou de l'Assemblée Nationale.

Plusieurs options sont passées en revue :

- TGV + métro, TGV et bus, ou bus au départ de Lixheim,
- élus avec ou sans conjoints, agents communaux,
- prise en charge financière par la commune pour les élus
- se rapprocher de la commune de VIEUX-LIXHEIM qui avait également un projet ....

Le maire lève la séance à 21 heures.